

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Estuaire : première cuvée des gradés chez les juniors de taekwondo police

PSNB  
Libreville/Gabon

La salle de sport de l'Association Police taekwondo du Gabon (Aptag) a abrité dernièrement la cérémonie de passage des grades de l'école nationale junior de taekwondo police, en

présence, entre autres, du secrétaire général de l'Aptag, le commandant de police Me Wili Stheves Bawenda Mouloungui, ceinture noire 4e dan, représentant le président actif, le général de brigade Bonjean Rodrigue

Mbanza, préfet de police de Libreville, empêché.

Encadrés par Maître Julien Yenot (ceinture noire, 4e dan), les 19 élèves de l'école nationale Junior de taekwondo police éligibles au passage de grades ont ensuite déroulé les connaissances acquises en vue de décrocher leurs grades dans une salle prise d'assaut pour la circonstance.

Au final, sur les 19 compétiteurs, 8 ont obtenu des ceintures jaunes. Dont 7 ceintures jaunes 8e keup



Photo : Prospere Sax Nzé Bekalé

Photo de famille après le passage des grades.

et 1 jaune 7e keup. 10 ont eu des ceintures bleues. Soit 4 bleues 6e keup, et 6 autres 5e keup. Et une

ceinture rouge 2e keup. Des statistiques qui montrent à suffisance l'excellent travail abattu par l'instructeur de

l'école nationale Junior de taekwondo police, Maître Julien Yenot, ceinture noire, 4e dan kukkiwon.

### MINISTERE DU PETROLE

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 13 JUILLET 2022  
Appel d'offres : N° 002/MPG/DGEL/CONSTRUCTION-ANNEXE (R+2)/2022.  
Nom du projet : CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE (R+2).  
Source de financement : Etat gabonais exercice 2022-2023-2024.

#### 1. OBJET

La Direction Générale des Etudes et Laboratoires du Ministère du Pétrole et du Gaz lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction du bâtiment annexe R+2 devant abriter des nouveaux laboratoires et bureaux selon les normes de qualité et de sécurité.

#### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

#### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

#### 5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

Ministère du Pétrole et du Gaz

Direction Générale des Etudes et Laboratoires

BP : 13 903 Libreville, Tel : 066 21 03 94 / 066 01 47 48 / 077 71 63 37  
Mail : gafdeguf@yahoo.fr / mail du DGA / meggi2fr@gmail.com

#### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 11 août 2022 à 10h et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre hors taxes conformément aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant aux plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

#### 8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 15 août 2022, à partir de 11 heures 30 minutes dans la salle de réunion de la Direction Générale des Etudes et Laboratoires sis à la descente de l'ancienne Sobraga.

Le Directeur Général des Etudes et Laboratoires

  
Abdul GAFARE SARDU

Le Directeur Général des Marchés Publics

  
Eugène Pénafort MINTSA OYAME

### Anniversaire



Une journée pour un Homme Spécial.  
Un époux, un père, grand-père, en ce jour de 14 juillet, nous te souhaitons un joyeux anniversaire.  
M. AGAYA Anicet  
Que Dieu continue de veiller sur toi.